

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
REPUBLIQUE FRANCAISE  
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
CANTON DE TAVERNY

\* \* \* \*

COMMUNE DE FREPILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
En date du 25 octobre 2006

L'an deux mil six, le vingt-cinq octobre à 21 heures précises, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le 13 octobre 2006, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

**Membres présents** : Jean BENITEZ DE LUGO, Yves GITTON, Alain MORICE, Claude MOUGIN, Michelle TORTOSA (Maires adjoints)  
Martine BERNARD, Dominique BERNARD, Jean-Pierre DUCHESNE, Micheline MAINGUET, Jean-Paul PAZAT, Andrée SIGWALD, Patricia ZEISS

**Membres représentés par pouvoir** :

Pascale HUGON, pouvoir donné à Micheline MAINGUET  
Roger MIGNOT, pouvoir donné à Jean-Pierre DUCHESNE

**Membre absent excusé** : Paula FERREIRA

**Membre absent** : Eric MONTUCLARD

**Secrétaire de séance** : Micheline MAINGUET

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard TAILLY, Maire, à 21 heures.

Il est procédé à l'appel des conseillers.

Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 septembre 2006.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## 1. **RESSOURCES FINANCES**

### 1.1. **Budget supplémentaire de la commune**

Rapporteur : Yves GITTON

Monsieur le Maire adjoint présente article par article pour chaque section les réajustements de dépenses et recettes 2006 en complément du budget primitif de la commune adopté le 30 mars 2006. Le budget supplémentaire de la commune s'équilibre à la somme de :

Section de fonctionnement : 108 573,95 €

Section d'investissement : 805 324,54 €

Soit un total de : 913 898,49 €

Pour la section d'investissement on retiendra principalement l'inscription de dépenses supplémentaires pour la réalisation de travaux, plantations et équipement scolaire.

Monsieur le Maire souligne qu'en section fonctionnement un montant de 83 648 € sera versé sur le budget Interventions foncières et aménagements, cette somme permettra dans le cadre de l'opération des Flaches ouest d'acquérir plus rapidement des parcelles afin de faciliter la réalisation de l'opération.

En fonctionnement 29 398 € seront affectés à l'équipement polyvalent notamment pour l'acquisition de mobiliers.

Il ajoute que les élus en charge du dossier travaillent avec les services et partenaires afin que l'ensemble des commandes de matériel soient prêt dès le début de février 2007.

Le budget supplémentaire de la commune est adopté à l'unanimité.

### **1.2. Budget supplémentaire assainissement**

Rapporteur : Yves GITTON

Monsieur GITTON informe que la seule modification de ce budget consiste à l'inscription d'une recette. Le budget assainissement est équilibré en dépenses et recettes pour les sommes suivantes

Section fonctionnement :

Dépenses : 7 627,41

Recettes : 7 627,41

Le budget supplémentaire assainissement 2006 est adopté à l'unanimité.

### **1.3. Demande de subvention auprès du Conseil général pour l'aménagement de la bibliothèque**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre de l'extension de la bibliothèque, Monsieur le Maire souhaite que ce nouvel espace public soit doté en matériel et mobilier adapté. Le Conseil général finance ce type d'opération à hauteur de 25 %. Il sollicite donc l'accord du Conseil municipal afin de demander des financements.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil général des subventions relatives à l'aménagement de la bibliothèque.

## **2. URBANISME TRAVAUX**

### **2.1. Désignation des membres de la Commission d'examen des offres des opérateurs pour le secteur « les Flaches Ouest »**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal est informé que les opérateurs sollicités dans le cadre de l'aménagement des Flaches ont déposé leurs offres lundi 23 octobre 2006. Le dossier est complexe, il nécessite une analyse approfondie. Il propose donc qu'une commission soit créée ; elle sera indépendante de la commission d'appel d'offres et de la commission des travaux. Il souhaite y participer et propose que les adjoints aux finances et à l'urbanisme tous deux concernés dans leurs domaines respectifs soient membres, enfin il sollicite les conseillers volontaires.

Martine BERNARD, Dominique BERNARD ainsi que Jean-Pierre DUCHESNE acceptent cette mission.

Le Conseil municipal est favorable à la constitution de cette instance et à la désignation des membres ci-dessus.

### **2.2. Enquête circulation rues de l'Isle et de la Vieille Fontaine**

Rapporteur : Monsieur le Maire

À plusieurs reprises des administrés ont attiré l'attention du Maire et des élus sur les difficultés de circulation rencontrées rues de l'Isle et Vieille Fontaine notamment aux heures d'entrées et de sorties des écoles.

Il a donc été décidé de consulter les riverains par écrit en juin dernier. Les résultats de l'enquête ne sont pas tranchés. Il énonce les résultats :

Sur 49 riverains interrogés, 38 ont répondu.

20 se sont prononcés pour le maintien du double sens  
 17 pour l'instauration d'un sens unique  
 1 n'ayant pas d'avis

Monsieur le Maire propose donc un statu quo.

Jean-Paul PAZAT pense que c'est une nécessité de mettre cette rue en sens unique et propose tout au moins qu'un essai soit fait.

Monsieur TAILLY prend bonne note de cette remarque toutefois il précise qu'en matière de circulation les décisions doivent être prises de façon pérenne.

Le Conseil municipal est invité à délibérer et se prononce par 16 voix pour le maintien en double sens. Jean-Paul PAZAT vote contre.

### **2.3. Enquête stationnement Route de Villiers Adam**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Afin de réduire la vitesse sur cette route et de gérer au mieux le stationnement, Monsieur le Maire a sollicité l'avis des riverains par écrit.

40 riverains ont été interrogés, 19 ont répondu.

Une forte majorité : 14 sont favorables au stationnement sur chaussée contre 5 pour le maintien d'interdiction de stationnement sur route.

Concernant l'hypothèse du stationnement sur la chaussée

2 sont favorables à l'instauration d'un stationnement bi mensuel alterné

15 préfèrent l'instauration d'un stationnement fixe sur des places tracées au sol en alternance

Monsieur le Maire propose donc que cette dernière solution soit retenue.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve cette solution.

## **3. ADMINISTRATION GENERALE**

### **3.1. Modification des statuts de la CCVOI**

Rapporteur : Monsieur le Maire

En date du 27 septembre 2006 le Conseil communautaire de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes a délibéré afin de réviser ses statuts consécutivement à l'obligation légale de procéder à la définition de l'intérêt communautaire de certaines compétences transférées.

Il précise qu'à cette occasion, la rédaction de certains articles a été révisée pour qu'ils soient conformes à la volonté des élus et à leur mise en œuvre.

Il donne ensuite lecture des statuts modifiés qui sont approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal.

### **3.2. Remboursement de frais occasionnés par le chantier de la salle polyvalente à un administré**

Rapporteur : Monsieur le Maire

En mars dernier, en accédant au chantier, un engin a détérioré l'installation téléphonique d'un riverain.

Cet incident bénin a été facturé à l'intéressé 122,49 € par France Telecom.

Cette opération doit être prise en compte dans le cadre du chantier mais pour éviter des retards il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur le remboursement par la commune.

À l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent le remboursement

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ APELNA**

Monsieur le Maire a été destinataire d'un rapport de l'APELNA relatif à des propositions pour un contrat de développement durable aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle.

Il souligne l'intérêt de ce dossier de presse et le met à disposition des conseillers en mairie.

### **➤ FRANCILIENNE**

Le 24 octobre la commune a été destinataire d'un courrier de Monsieur le Ministre des transports et de l'équipement l'informant de sa décision d'adopter le tracé vert.

Ce tracé est celui choisi par la Municipalité et ses administrés dans la pétition déposée auprès de la commission de débat public.

Monsieur le Maire se félicite de la prise en compte des remarques formulées par les élus de Frépillon et du principe retenu par le ministre de prolonger la Francilienne et de retraiter la section Mériel-Méry.

### **➤ LA POSTE**

Monsieur le Maire a été informé pour l'instant verbalement de la réduction d'ouverture des guichets de la poste de Frépillon.

En juillet dernier, il a interpellé par courrier Monsieur le Directeur départemental de la poste afin de lui faire part de son désaccord.

Ce courrier est resté sans réponse, un nouveau rendez-vous en mairie est prévu le 26 octobre 2006.

Toutefois, compte tenu des dysfonctionnements et de la gêne occasionnée le Conseil municipal adopte une motion dont la teneur sera jointe à ce compte-rendu et transmise au Directeur de la poste.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par Monsieur le Maire à 23 h 10.